



IBIZAVILLA
Apartado de correos 109
07830 SAN JOSE IBIZA ESPAGNE
Tel: + 34 971 806 596
Fax: + 33 (0) 972 302 405

e-mail : staff@ibizavilla.com
www.ibizavilla.com
IVA Intrac IBIZA VILLA C-B: E 57689002

Condiciones generales

PRIX

• Les prix communiqués s'entendent par semaine de location. Ils comprennent l'ensemble des charges inhérentes à la maison : eau, électricité, gaz, produits de piscine. Toutes les maisons sont louées avec du linge de maison (draps et serviettes de toilette et de douche). L'entretien des piscines et jardins est compris dans le prix de location. Nos prix ne comprennent pas les consommations téléphoniques (s'il y a lieu).

Le chauffage des piscines, s'il y a lieu, n'est jamais compris.

Lors de l'entrée dans les lieux, le client reçoit les clés et/ou télécommandes ; elles doivent être rendues lors de la sortie. Pour chaque clé ou télécommande non rendue, une somme de 100€ sera déduite de votre caution.

RISQUES

• Attention le locataire ne devra jamais intervenir personnellement dans la machinerie des piscines.

Utilisation des piscines : il appartient à nos clients de prendre des précautions pour l'usage de ces installations, en particuliers de jeunes enfants dont ils doivent assurer la surveillance, et dégager entièrement la responsabilité de l'intermédiaire en cas d'accident survenant à lui-même, sa famille ou ses invités. Le client est le seul responsable en cas de perte, dégâts, accident ou décès résultant de l'usage de la piscine, l'intermédiaire ne peut être tenu responsable des accidents arrivant au client ou ses invités. Le client et ses invités sont responsables de leur propre sécurité et de celle des leurs enfants, dans l'ensemble de la villa, jardins, toits, terrasses, puits, citernes. Le propriétaire et l'intermédiaire Ibizavilla ne sont pas tenus responsables en cas de vol, ou d'effraction. Au client de souscrire une assurance, enfin de couvrir ces risques

PERIODES DE LOCATION

• Heure d'arrivée : entre 17 h et 19 h. Heures de départ : entre 8 h et 11 h. La durée minimum de location est de deux semaines du 1er Juillet au 31 Août. Si le client ne peut arriver à la date et dans les horaires prévus, pour quelque cause que ce soit, il doit impérativement prévenir l'agent local, faute de quoi il perdra tous ses droits au séjour, sans pouvoir prétendre à aucun remboursement. Tout séjour interrompu par le client, pour quelque cause que ce soit, ne peut donner lieu à aucun remboursement.

PROPRETE DE LA MAISON

• Lors de votre départ, la maison doit être laissée aussi propre que lors de votre arrivée. Nous vous invitons à être particulièrement vigilant sur ce point.

Dans le cas où la villa ne sera pas laissée en état, un forfait de nettoyage sera facturé sur le champ, ou déduit de votre caution. Sauf accord préalable avec notre agent, d'un montant convenu et réglé.

MOBILIER ET DECORATION

• Les meubles intérieurs et de jardin ne doivent en aucun cas être déplacés de leur environnement.

S'il est constaté pendant ou à la fin de votre séjour que cette clause n'a pas été respectée, il sera facturé un forfait de 2% du montant de la location d'une semaine, payable sur le champ, sauf accord préalable avec notre agent.

Tout mobilier, objet ou autre appartenant à la maison, cassé ou détérioré sera facturé à sa valeur de remplacement ou estimée pour les objets non remplaçables ou objets d'art.

DESCRIPTION DE LA LOCATION

• Les descriptifs communiqués par les propriétaires sont fidèlement retranscrits sur notre site internet. Si malgré ces multiples précautions, votre location ne correspondait pas à la description donnée, Ibizavilla en sa qualité d'intermédiaire de services ne pourrait être tenue responsable d'une faute (due à une dissimulation, omission, vice caché...) ou d'un changement apporté par le propriétaire. Si pour une raison indépendante de notre volonté, la villa choisie ne peut-être mise à votre disposition, nous vous proposerons en remplacement une villa équivalente.

NUISANCES

• Ni l'agence, ni le propriétaire ne pourront être tenus pour responsables des irrégularités, et / ou manque de

jouissance pouvant survenir dans les services d'eau, d'électricité de téléphone, etc.... De même les travaux, chantiers, manifestations diverses d'origine privée ou publique ne pourront nous être opposées.

LES ANIMAUX

• Les animaux ne sont accueillis que dans la mesure où leur présence a été demandée et acceptée lors de l'inscription.

PARTICULARITES DE L'ILE D'IBIZA

• Ibiza étant une île de la Méditerranée, vous rencontrerez des problèmes d'eau. L'eau est précieuse et rare, celle-ci étant très calcaire, nous vous conseillons d'acheter des bouteilles de 5 litres pour la cuisine et la consommation.

Vous devez déposer vos poubelles dans les containers prévus à cet effet. Nous pouvons vous proposer, le ramassage régulier de vos poubelles, moyennant un forfait de 20 euros semaine.

Il est préférable d'acheter aussi des produits ou des prises pour les moustiques et des produits pour les fourmis. La majorité des villas se trouvant en zone résidentielles, il est demandé de ne pas faire de bruit après 23 heures.

CAPACITE D'ACCUEIL

• Si vous dépassez le nombre de personnes prévu dans votre location, à votre arrivée ou pendant votre séjour, l'accès vous sera refusé, sauf exception et accord préalable. Lors de votre arrivée et si pendant votre séjour, il est constaté que le nombre de personnes hébergées est supérieur au nombre indiqué dans le contrat, cela entraîne la rupture du contrat, sauf si la maison peut accueillir le nombre de personnes supplémentaire, dans ce cas il sera demandé aussitôt le règlement du montant suivant calcul : montant total du contrat divisé par le nombre de personnes figurant sur le contrat et multiplié par le nombre de personnes supplémentaires, le résultat de la somme sera acquitté immédiatement.

DEPOT DE GARANTIE OU CAUTION

• Pour le paiement du dépôt de garantie et la caution nous vous proposons 3 modalités :

-Par transfert bancaire 1 mois avant votre arrivée avec le solde de la location.

-En espèces, avec le solde de la location, au moment de la remise des clés de la villa.

-par carte de crédit. : il convient de vérifier que votre compte bancaire autorise le blocage du montant de la caution, donc, de vous assurer que votre carte puisse accepter le montant de la transaction, au jour de l'arrivée.

En cas de refus des services de votre banque, il vous sera demandé le paiement en « cash » L'entrée dans les lieux vous sera refusée, si vous ne remettez pas ces dépôts. Pour toute acceptation de carte de crédit vous aurez obligation de présenter la pièce d'identité correspondant au titulaire de la carte de crédit. Seule est acceptée la carte de crédit du signataire du présent contrat.

Ce montant restera bloqué sur votre compte durant la durée de votre séjour + 10 jours et vous sera réintégré une fois l'inventaire de sortie effectué, et ainsi que la déduction d'éventuelles sommes dues

PENALITES D'ANNULATION

• Vous annulez plus de 45 jours avant votre entrée dans les lieux: les frais d'annulation seront égaux à 40% du montant de votre location.

• Entre 45 et 30 jours avant votre entrée dans les lieux : les frais d'annulation sont égaux à 50% du montant de votre location.

• Entre 30 jours et la date d'entrée dans les lieux : 100% du montant de votre location.

RECLAMATION

• Si vous souhaitez faire une réclamation sur les qualités substantielles de votre location, vous devrez nous en avertir par téléphone d'abord dans les 72 h de votre arrivée, cette réclamation doit impérativement, pour être prise en considération, être suivie d'une lettre recommandée avec AR envoyée dans les 4 jours de votre arrivée. Passé ce délai (de 6 jours maximum) aucune réclamation ne sera prise en considération. Cette réclamation sera aussitôt transmise au propriétaire local et nous vous communiquerons sa réponse. Nous disposons de feuilles de réclamation

A défaut de solution, seuls les tribunaux d'Ibiza seront compétents.

RESERVATION

• N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou e-mail ou à venir nous rencontrer (de préférence sur rendez-vous) pour demander plus de détails : nous sommes à votre entière disposition.

A votre demande nous vous adressons un bon de réservation qu'il suffit de nous retourner signé accompagné de votre justificatif de paiement de l'acompte de 40% par fax ou e-mail. Une confirmation concernant votre location vous parviendra ensuite dans les 10 jours.

Attention : Si vos règlements ne nous parvenaient pas dans les délais précités, votre location pourrait être annulée de plein droit sans aucun préavis de notre part, les sommes dues restants exigibles à tout moment conformément à la loi.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances à Ibiza, où comme nous, vous succomberez avec plaisir à son charme !